



Commune d'Attiches - projet urbain 'cœur de bourg'

Concession d'Aménagement

**Aménageur Crédit Mutuel Aménagement Foncier /
Nacarat**

PLAN MASSE DU PROJET
ATTICHES COEUR DE BOURG







Plan de répartition de la programmation



Nombre de logements	Tranche 1	Tranche 2	TOTAL
Lots libres	27	-	27
Lots MIG	56	20	76
Intermédiaire accession	-	27	27
Intermédiaire PSLA	25	8	33
Intermédiaire LLS intergénérationnel	-	28	28
Collectif accession	-	48	48
Collectif PSLA	-	15	15
Collectif LLS	-	20	20
TOTAL	108	166	274
SDP	12050 m ²	13670 m ²	25720 m ²
SPD Activités et commerce	Tranche 1	Tranche 2	TOTAL
Activités	500 m ²	-	1120 m ²
Commerces	-	620	

Réserves foncières pour Equipements Sportifs

Salle de sport communale d'environ 1700m² de surface utile et stationnement (25 places)

Plateau sportif comprenant :

- 1 terrain de jeux d'honneur de football avec tribunes et vestiaires
- 2 terrains d'entraînement
- Un pôle tennistique :
2 courts extérieurs, 1 mur de practice, 1 local vestiaire
- un parc de stationnement 25 places



Réserve foncière pour
salle de sport

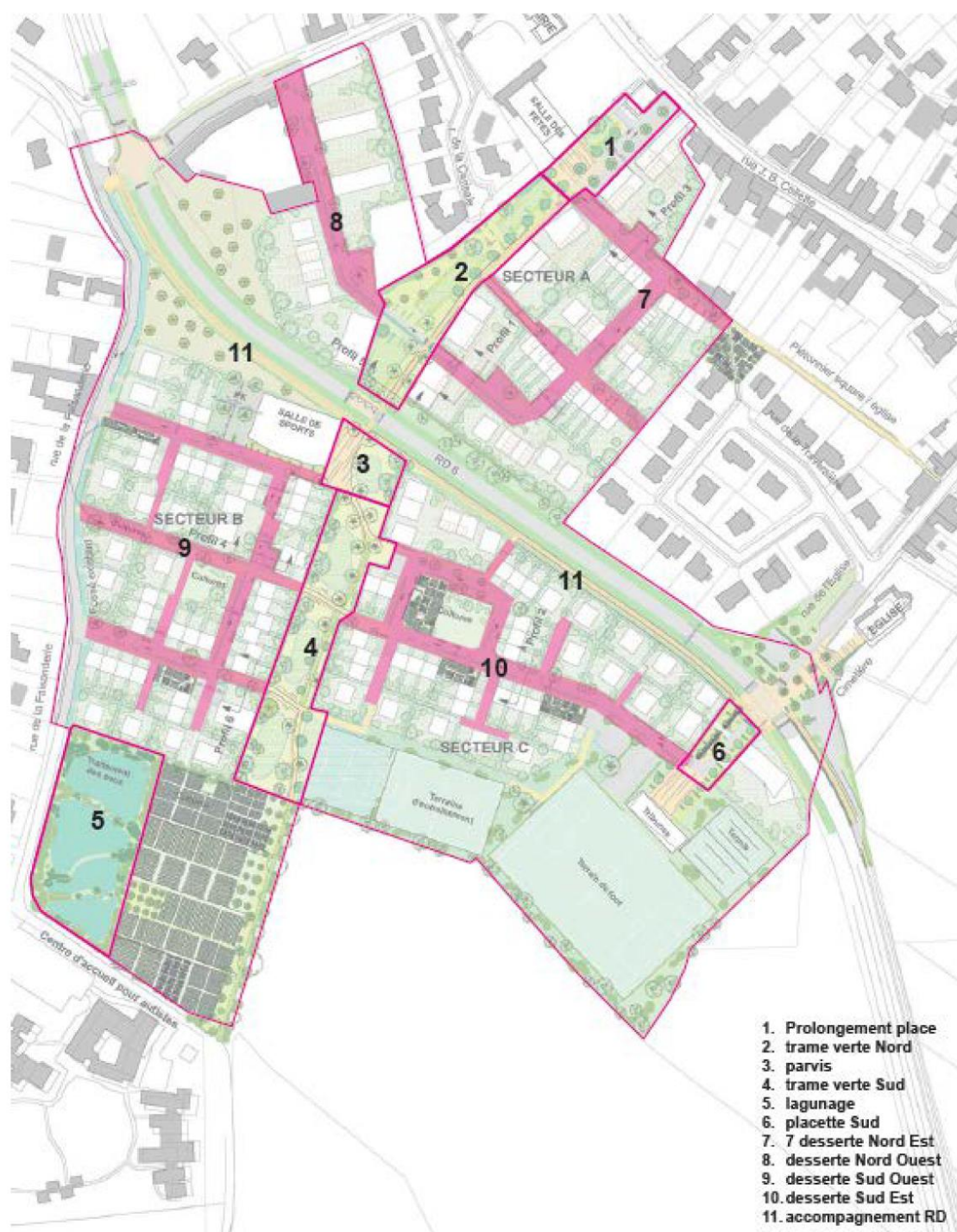
Réserve foncière pour
plateau sportif

Activités commerciales et de services

L'opération comporte:

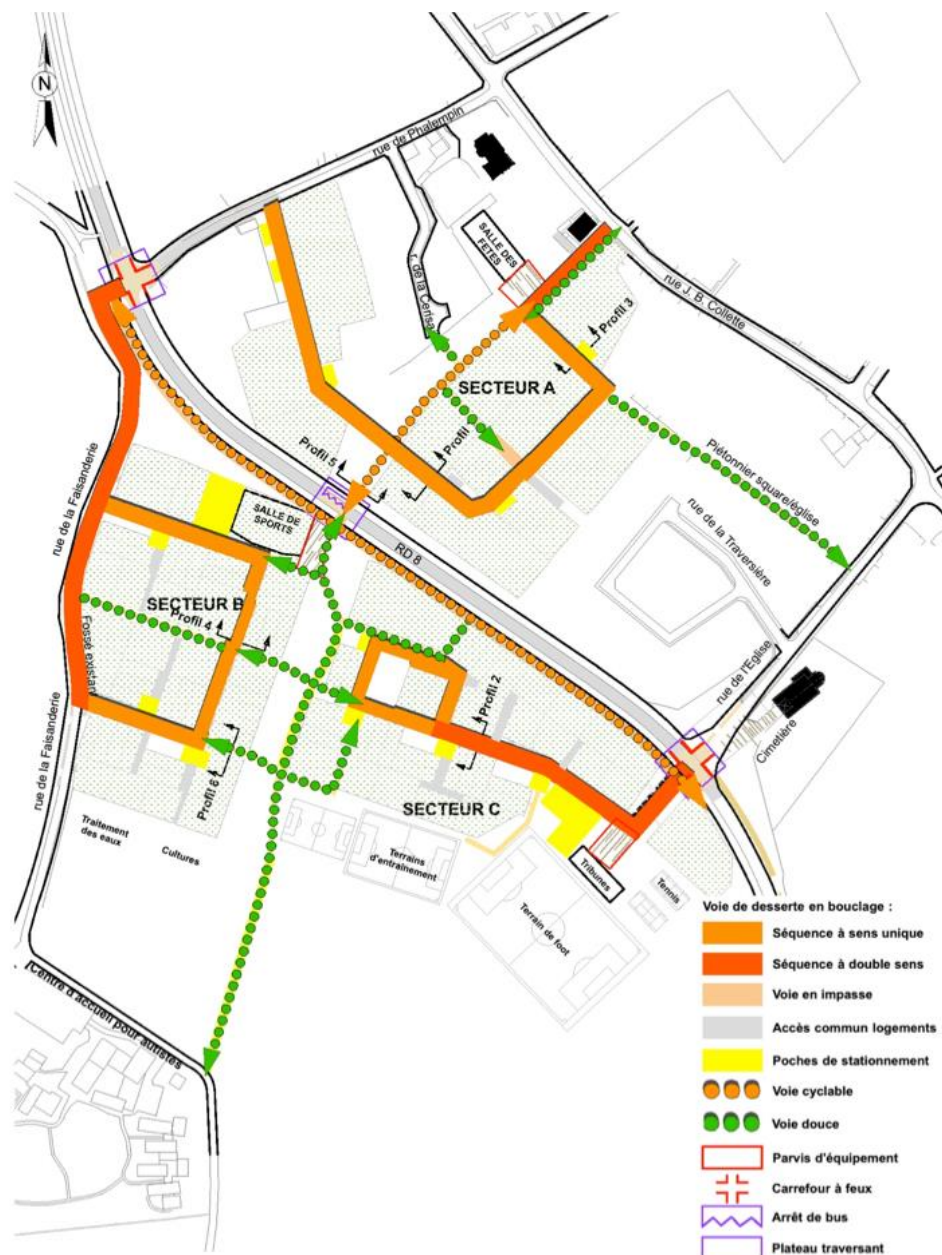
- Un potentiel de surface 620 m² réservé pour les activités commerciales services en coeur de bourg positionnées à proximité de la place sur le secteur Nord de la Rd8
- Un potentiel de 500 m² réservé pour le secteur Sud de la Rd8 pour l'accueil d'activités de services situé à proximité sur des futurs accès de l'opération.

Espaces Publics



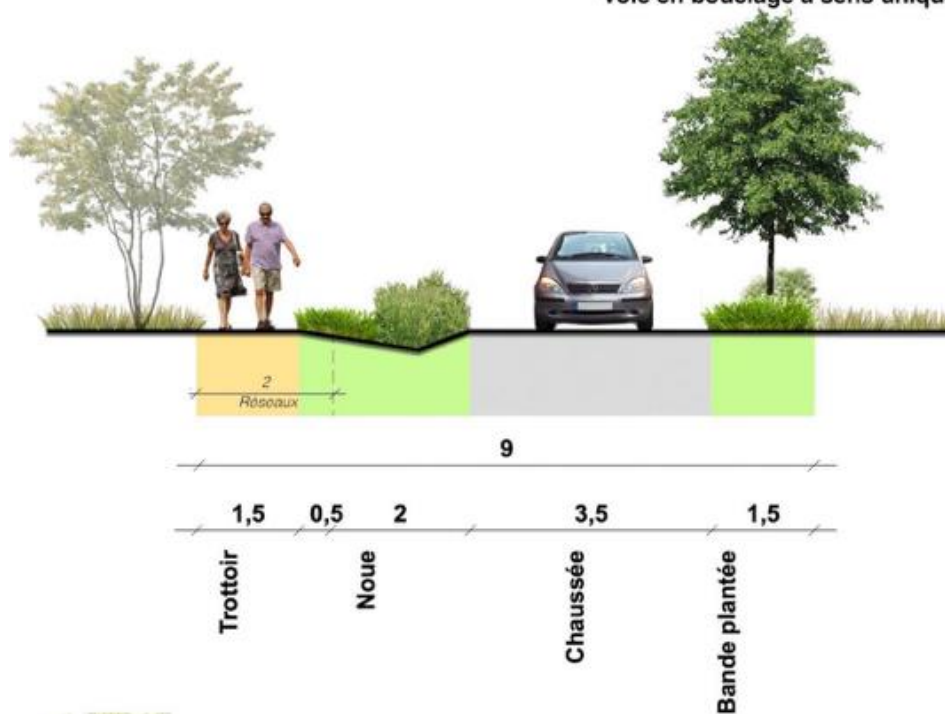
TRAME VIAIRE

trois secteurs de l'opération

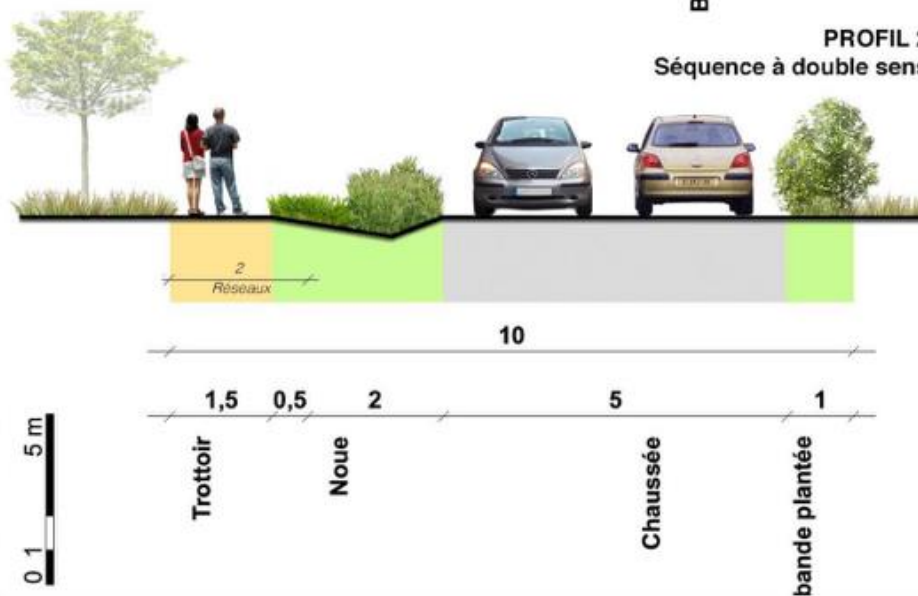


TRAME VIAIRE

PROFIL 1
Voie en bouclage à sens unique



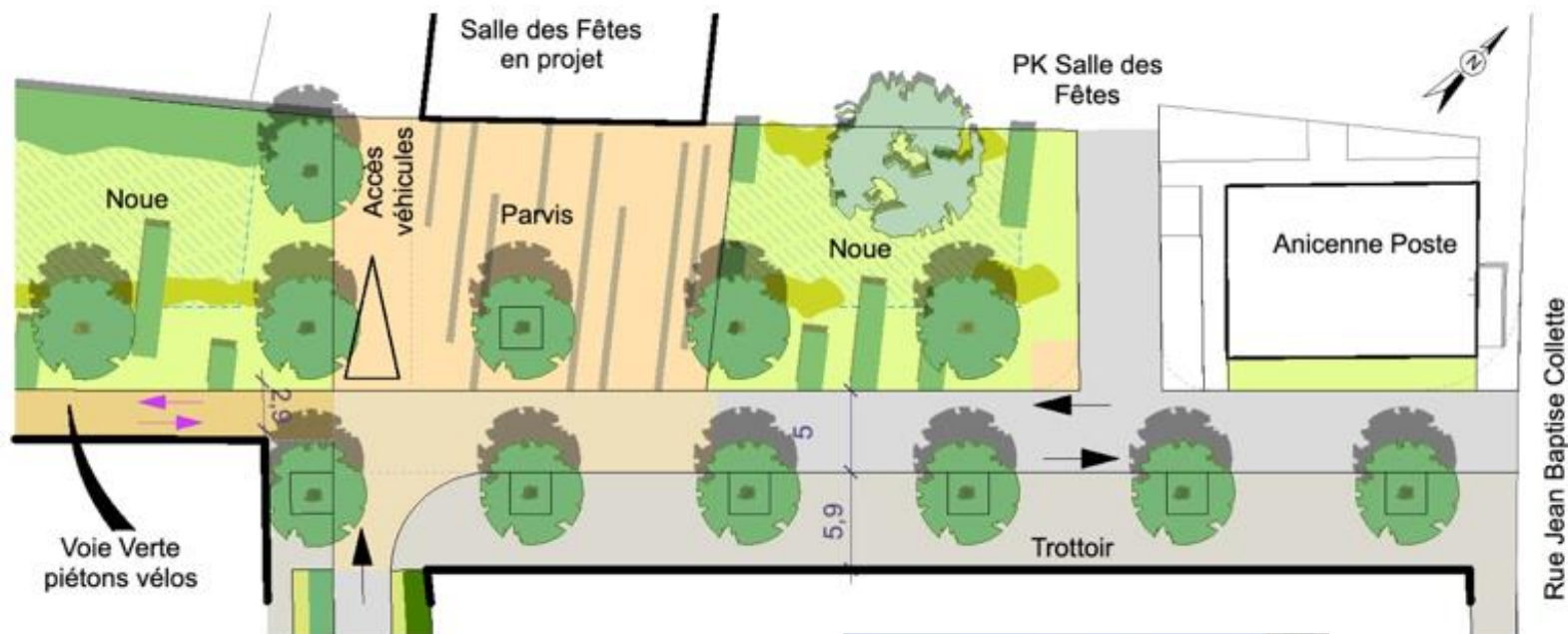
PROFIL 2
Séquence à double sens



0 1 5 m

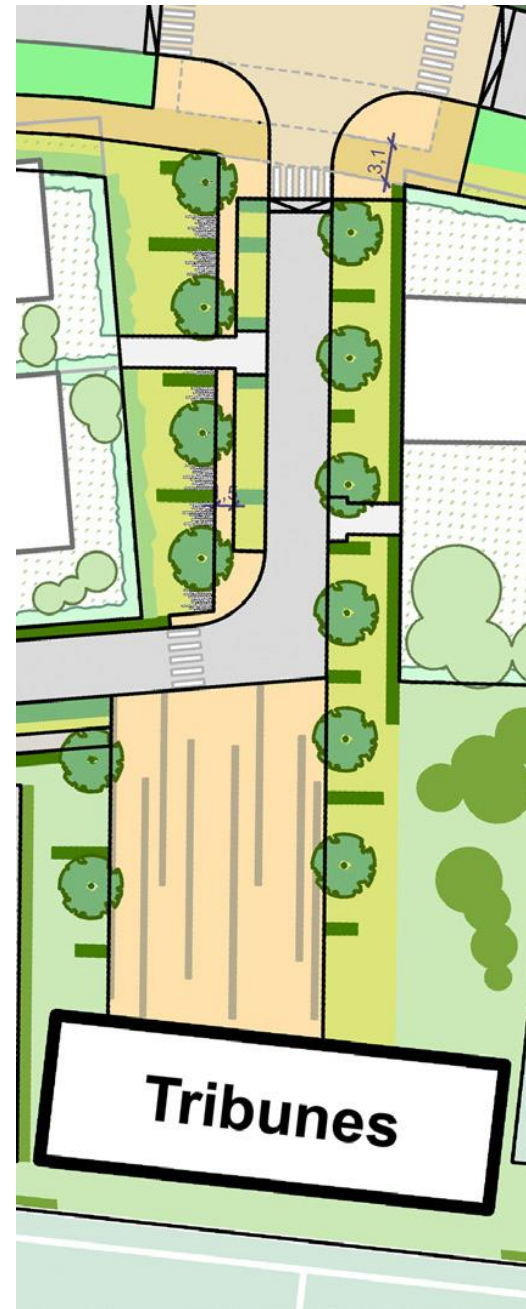
TRAME VIAIRE

→ Mail depuis la rue collette



TRAME VIAIRE

→ rue de l'Eglise / voie nouvelle



TRAME VIAIRE



→ La salle de sports s'ouvre sur un large parvis piéton



TRAME VIAIRE

→ Une piste cyclable en béton de 3 mètres de large longe la RD8 d'Est en Ouest entre les 2 carrefours des rues de Phalempin et de l'Eglise



TRAME VIAIRE

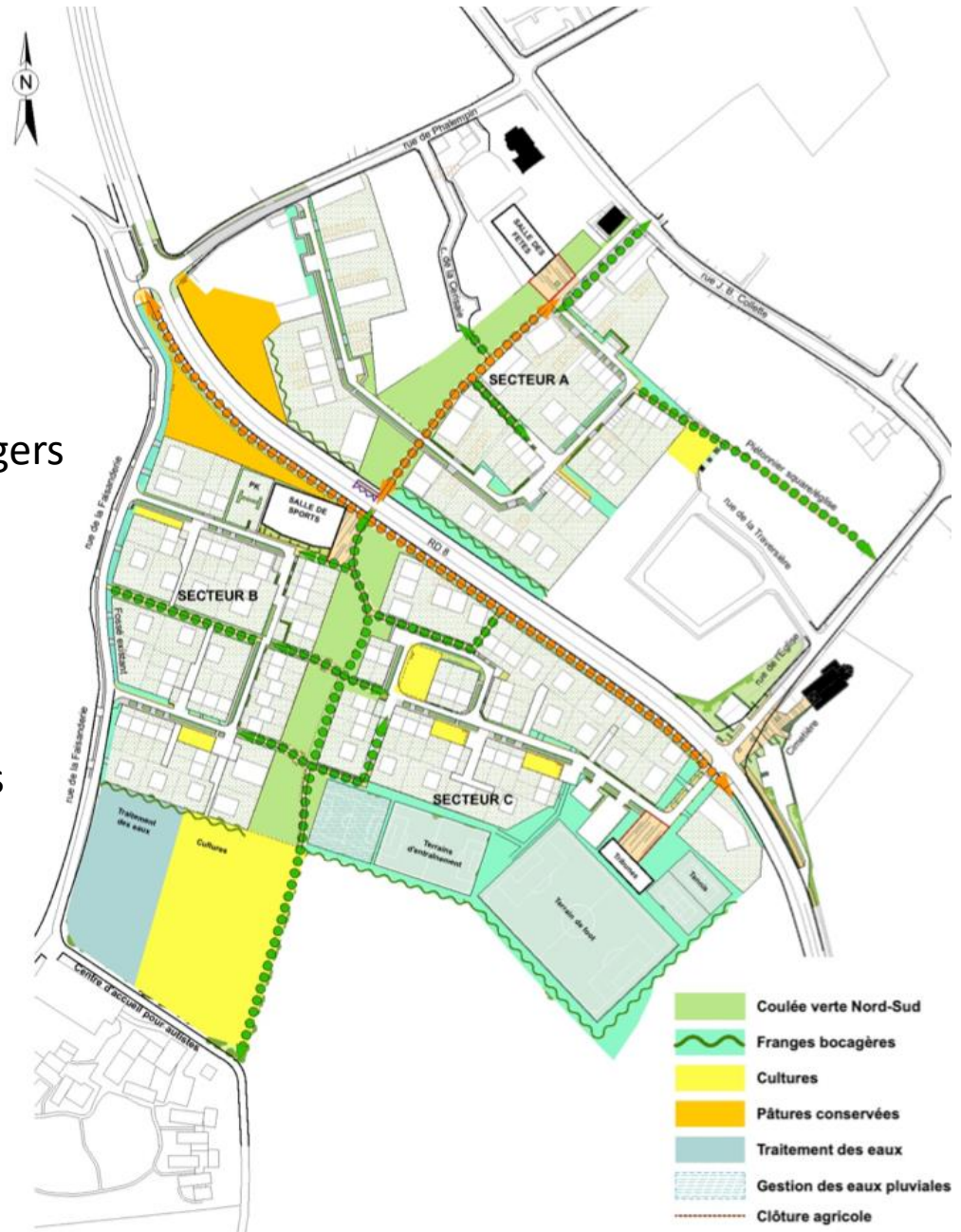
→ Voies douces



TRAME VERTE

En dehors des voies, les espaces paysagers représentent environ 4 hectares :

- 10 000 m² de coulées vertes,
- 10 000 m² de franges bocagères,
- 10 000 m² de cultures en maraîchage urbain,
- 5 000 m² pour la phyto-épuration des eaux,
- 5 000 m² de pâtures existantes.



TRAME VERTE

LA COULÉE VERTE CENTRALE

